

truire. Les manches ne devraient jamais être faits de bois dur, car cela fatigue la main et occasionne un fardeau inutile au journalier. Il n'y a que le levier qui devrait être de ce bois et chaque once qu'on y ajoute inutilement diminue sans aucune nécessité la force de cette machine si utile. Les meilleures espèces de bois pour les manches sont le bouleau ou le sapin.

Pour renhausser les plantes on peut introduire dans la houe de grandes lames que l'on peut faire sans difficulté de la largeur de neuf pouces ; mais cette dimension ne s'étend pas aux houes dont on a besoin pour détacher la terre et les mauvaises herbes que l'on a détruites. Ces houes ne devraient jamais avoir de lames dont la largeur fut de plus de six pouces et l'ouvrage sera bien mieux fait avec une lame qui ait deux pouces de moins sur la largeur. Le fer dont elles sont fait devrait être bien garni d'acier et ne devrait pas excéder un seizième de pouce en épaisseur ; la pesanteur nécessaire devrait être employée par le journalier au moyen de son bras et de son corps sur le manche, et plus la lame est épaisse, plus considérable est la pression nécessaire pour la faire pénétrer dans la terre. Elle devrait être placée sur le manche à un angle de 68°, cette distance conduisant le bord, lorsqu'on s'en sert à un angle convenable avec la surface de la terre, et le journalier apprend bientôt vers quel point il doit diriger le plus efficacement le poids et tient le manche plus ou moins près de la lame, suivant qu'il est plus grand ou plus petit. Mr. Barnes, de Picton Gardens, dont j'ai déjà cité les opinions relativement à la manière de houer, a fait beaucoup d'attention à la manière de construire cet instrument, et m'a favorisé de correspondances à ce sujet dont je vais maintenant donner quelques extraits.

Il emploie des houes de neuf pouces, la plus petite ayant une lame qui n'a pas plus d'un quart de pouce et la plus grande dix pouces. Les plus petites sont employées pour les plantes en pots et pour les couches, et celles qui ont de deux pouces et demi à quatre pouces de largeur sont employées pour éclaircir et pour houer les récoltes en général ; celles-ci ont des manches qui varient en longueur de huit pouces et demi à dix-huit pouces ; le col ou la partie supérieure est fait de fer et n'est pas plus épais qu'un gros crayon, et la partie qui doit servir de poignée au journalier n'a que six pouces de long et est faite de saule ou de quelque autre bois mou et léger qui corresponde le mieux au toucher ; car le bois dur est incommode, rude et fatigant. Chaque journalier travaille avec une houe dans chaque main, la droite et la gauche. La

lame est fine et avec un peu de prévoyance et d'activité, il est étonnant de voir combien on peut nettoyer de terre en très peu de tems. Le manche a, ce que l'on appelle, un col de grue.

Le col de grue laisse la lame passer librement et doucement sous le feuillage d'aucune plante là où la terre a besoin d'être détachée et la lame se nettoie en laissant passer la terre au travers, n'y ayant pas de place où elle puisse se loger et s'amasser comme dans une vieille houe, qu'il fallait passer beaucoup de tems à nettoyer et à gratter, lorsqu'on s'en servait à la rosée du matin.

Nous avons été favorisé du rapport qui suit par Robert A. White, Écuier, qui a bien voulu s'occuper d'obtenir des souscripteurs à ce journal, lorsqu'il a visité dernièrement Perth et les autres sections de la Province. Nous avons été informé par d'autres personnes aussi bien que par Mr. White des efforts faits à Perth, par la société d'agriculture de l'endroit, pour améliorer le bétail : et l'agriculture des environs, et nous croyons que dans le voisinage de Perth, l'agriculture et les bestiaux sont dans un état aussi avancé qu'en aucune autre partie du Canada. Nous donnons le rapport abrégé de Mr. White et nous espérons que nous aurons bientôt occasion de voir nous même cette partie du pays :—

La société d'agriculture de Perth établie le 8 de mai 1841, par quelques hommes entreprenants de Perth, que leur persévérance ont fait fleurir, a été d'un grand avantage à cette partie du pays. Henry Glass, Ecuier, en est le Président. La société a dépensé environ £300 en achats de bœufs, de moutons et de cochons importés. Les bœufs étaient de la race de Durham et d'Ayrshire, ayant de petites cornes ; les moutons de la race de Leicester et les cochons de celle de Berkshire. Nous avons visité la ferme de Mr. Malloch, qui est avocat et juge du District, où nous avons vu le bœuf de la société, *Monarch* ; il a été importé et a coûté à la société £75 ; il est de la race de Durham et porte de petites cornes. On ne saurait trouver son égal dans l'Amérique Britannique du Nord ; il a seize mains de haut, neuf pieds du bout des cornes à la croupe, et pèse au-delà de vingt quatre quintaux, il est âgé de six ans. La société n'a jamais pu découvrir son origine. Tout son assortiment est de la meilleure qualité.

Mr. Malloch a aussi quelques bons moutons de Leicester et des cochons de Berkshire, mais son jeune bœuf d'Ayrshire, *Messenger*, provient d'un autre bœuf importé qui a coûté £50 à la société et promet d'être un animal de la première valeur. Il vient de sa vache favorite d'Ayrshire qui est quelque chose de beau.

La ferme de Mr. Malloch est contigue à celle du District et contient quarante six arpens. Elle vaut actuellement £1,500 ; les clôtures en ont coûté £300 et les égouts £100.

La grange est de cinquante cinq sur trente cinq, la cave de toute la grandeur de la grange, le plancher de l'étable est à un côté ; et il y a des trous suffisants pour transporter le fumier liquide dans une citerne.